

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 10

Artikel: La Suisse orientale
Autor: Chevallaz, G.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse Orientale

par

G. A. Chevallaz

Professeur à Lausanne

APPENZELL

De tous les cantons helvétiques, il n'en est peut-être pas de plus original, de plus féru d'indépendance que ce petit pays d'Appenzell, avec ses chalets miniatures, ses bourgs rustiques, dont la géométrie pittoresque semble émaner d'un jeu de construction, ses enclos menus où paissent des vaches de nursery, ses paysans narquois à boucles d'oreilles et aux pieds nus.

Au sud-est, le système préalpin de l'Alpstein étire, du Saentis (2.500 m.) et de l'Altmann, ses chaînes parallèles vers le nord-est. Crénélures tourmentées, aiguilles en tuyaux d'orgues, môles de roches fissurées, striées des rayures obliques de couches calcaires superposées, dressant leur griseaille usée d'un socle d'herbages jaunissants. Entre les chaînes qui s'effritent, des vasques de pâturages clairs, d'amples forêts de sapins noirs et de petits lacs allongés s'entailent profondément.

A l'ouest et au nord, un relief de collines vertes, de pacages et de forêts, de chalets égrenés, quelques bourgs menus, réunis par un chemin de fer aux wagons colorés, enjambant de ponts hardis des rivières encaissées, marquent le paysage du haut plateau appenzellois, qui penche lentement vers le bassin du Bodan.

Petit peuple rhéto-roman, alémanisé fort tard, alleu du puissant abbé de Saint-Gall, Appenzell jouit fort tôt de larges franchises communales. Les empiétements du prince-abbé amenèrent les montagnards à conquérir leur complète indépendance. Fort de l'exemple des Confédérés et de l'appui effectif des Schwytzois, ils infligèrent à l'abbé et à ses alliés autrichiens les lourdes défaites de Vögelnsegg et du Stoss (1403 et 1405). Il n'en fallait pas davantage pour donner aux Appenzellois une confiance exagérée dans leur force : aussi les voit-on bientôt descendre en conquérants de leurs montagnes et soumettre à leur hégémonie



le Rheintal, le Vorarlberg et pénétrer jusque dans les vallées du Tyrol. Gloire disproportionnée, éphémère : villes et dynastes de la Souabe eurent tôt fait de refouler en leurs herbages les montagnards présomptueux. Ceux-ci, pourtant, gardèrent leur indépendance. Liés aux 8 cantons suisses, dès 1411, par un traité de combourgéosie, ils entrèrent tout à fait dans l'alliance en 1513, formant le 13^e canton. En 1597, les luttes confessionnelles amenèrent le partage du canton en deux états souverains : Rhodes (districts) Intérieures, montagnardes et catholiques, Rhodes Extérieures, groupant l'essentiel du plateau, de religion réformée. Traditionnalistes, les deux demi-cantons ont conservé tous deux leur antique « Landsgemeinde ». Chaque année, un dimanche de printemps, le peuple souverain se réunit pour procéder à l'élection de ses magistrats, pour approuver ou rejeter les lois qui lui sont proposées.

L'abondance des précipitations, l'altitude moyenne élevée font de l'Appenzell un *pays d'élevage*, ne connaissant guère d'emblavures ou de cultures d'autre espèce et la proportion en bétail bovin y est l'une des plus considérables de la Suisse (130 par km² pour les Rhodes Extérieures).

Pourtant, l'élevage et l'industrie laitière ne sauraient expliquer la densité de la population. En 1941, Appenzell extérieur comptait une population de 44.000 habitants et les Rhodes Intérieures en recensaient 13.000, soit, par kilomètre carré de terre productive, respectivement 193 et 89 habitants. Les paysans forment dans le premier état 22 p. 100 de la population, tandis que les gens vivant de l'industrie en sont 44 p. 100. La proportion est inversée dans les Rhodes Intérieures, où l'agriculture occupe 48 p. 100 de la population active et l'industrie 28 p. 100.



Herisau et Trogen surent, dès le XVI^e siècle, se faire un nom dans le commerce des toiles, travaillant le lin indigène. Plus tard, on se tourna vers le tissage de la laine et du coton. Enfin, dès la fin du XVIII^e siècle, de Saint-Gall, la broderie pénétrait dans les Appenzell dont elle ne tarda pas à faire son domaine d'élection. Tandis que les Rhodes Intérieures restaient fidèles au travail à la main, les districts extérieurs adoptaient tous les perfectionnements de la technique, de la machine à navette à la machine automatique. La crise catastrophique qui atteignit la broderie au lendemain de la première guerre mondiale a causé un préjudice grave à l'économie appenzelloise. Aussi bien le canton a-t-il enregistré une notable diminution de sa population; diminution sensible avant tout en Rhodes Extérieures qui atteignaient près de 60.000 habitants avant 1914.

Aujourd'hui, la broderie garde encore quelque activité, tant en ateliers qu'à domicile, mais elle est dépassée par l'industrie du coton, le vêtement. Hérisau y ajoute quelque industrie mécanique, tandis que le Vorderland, district septentrional, s'est fait une spécialité du tissage des gazes à bluter.

Le tourisme apporte à l'économie appenzelloise un appoint fort intéressant. Stations balnéaires, villages pittoresques, paysages agrestes sans insolence, hôtelleries de montagne, sont d'un attrait de bon aloi et d'une hospitalité familiale. Seul des cantons helvétiques à répudier l'orthodoxie médicale, bravant les facultés, Appenzell se voulle — et ce n'est pas le moindre de ses succès — à la médecine naturelle, royaume des guérisseurs, des herboristes et d'autres empiriques aux cures étonnantes.

Gais : fontaine de la place.



Costume appenzellois.



C'est un singulier assemblage que la pièce de puzzle qui forme, dès 1903, le canton de Saint-Gall. Il groupe, enclavant complètement les Appenzell, au moins cinq régions, différant par leur structure physique, leur histoire, leur peuplement et leur économie, d'orientation divergente et ne communiquant souvent qu'au travers de chaînes étanches, par la grâce d'un col ou d'un tunnel ferroviaire.

Au nord, la Principauté (Fürstenland) penche un relief de croupes molassiques au climat rude, coupées de rivières aux méandres profondément encaissés, vers les vergers thurgoviens et vers le lac de Constance. A l'est, entre le fleuve et les contreforts des Churfirsten ou du Saentis, face à la principauté du Lichtenstein et aux collines du Vorarlberg autrichien, s'insèrent les districts du Werdenberg et du Rheintal. La douceur du fœhn, la fertilité de la plaine alluviale qui, le Rhin coulant entre de hautes digues, n'a plus à craindre les crues dévastatrices d'autrefois, en font une terre de vergers, de cultures maraîchères et de champs de maïs, voire, en certains endroits bien exposés, de vignoble.

Bénéficiant d'un même climat et vouée aux mêmes cultures, l'auge étroite et allongée de Sargans à Wallenstadt fut creusée par un embranchement du glacier du Rhin. Dominée au nord par les arêtes déchiquetées et les parois abruptes des Churfirsten ou la pyramide métallifère du Gonzen, elle engage vers le sud, jusqu'aux chaînes glaronnaises et grisonnes, les étroites vallées de l'Oberland saint-gallois, d'économie alpestre.

La trouée Sargans-Wallenstadt se continue vers l'ouest par le lac de Wallenstadt, la large terrasse déclive de Amden, la plaine de la Linth, que Saint-Gall partage avec Glaris et Schwytz, les pays d'Uznach et de Gaster, les coteaux viticoles de Rapperswil dominant le lac de Zurich. Enserré entre le Saentis et les Churfirsten, le haut Toggenbourg est district montagnard. Plus agreste, ponctué de bourgades industrielles entre les vergers et les collines forestières, le bas Toggenbourg n'en est pas moins de relief très mouvementé.

Issue du monastère que fonda en 614 le missionnaire irlandais Gall et qui connut dans le haut moyen âge un rayonnement des plus brillants, la ville de Saint-Gall s'affranchit progressivement de la tutelle du prince-abbé, dont le pouvoir temporel s'étendait à des territoires fort vastes. En dépit de sa situation défavorable — elle est à l'écart des grandes routes du commerce — la

cité ne tarda pas à développer son industrie. Ce fut tout d'abord la toile, puis, dès le XVIII^e siècle, le tissage du coton. Les Saint-Gallois acquérirent un solide renom dans le commerce et dans la banque européenne de l'ancien régime. Ville impériale, alliée des Suisses, manifestant par l'adoption de la Réforme son indépendance complète à l'égard de l'abbé, Saint-Gall se vit, dès 1803, capitale de l'actuel canton, formé pour l'essentiel d'anciens bailliages communs des cantons suisses et des terres qui relevaient du monastère.

Il en résulte une structure fort disparate.

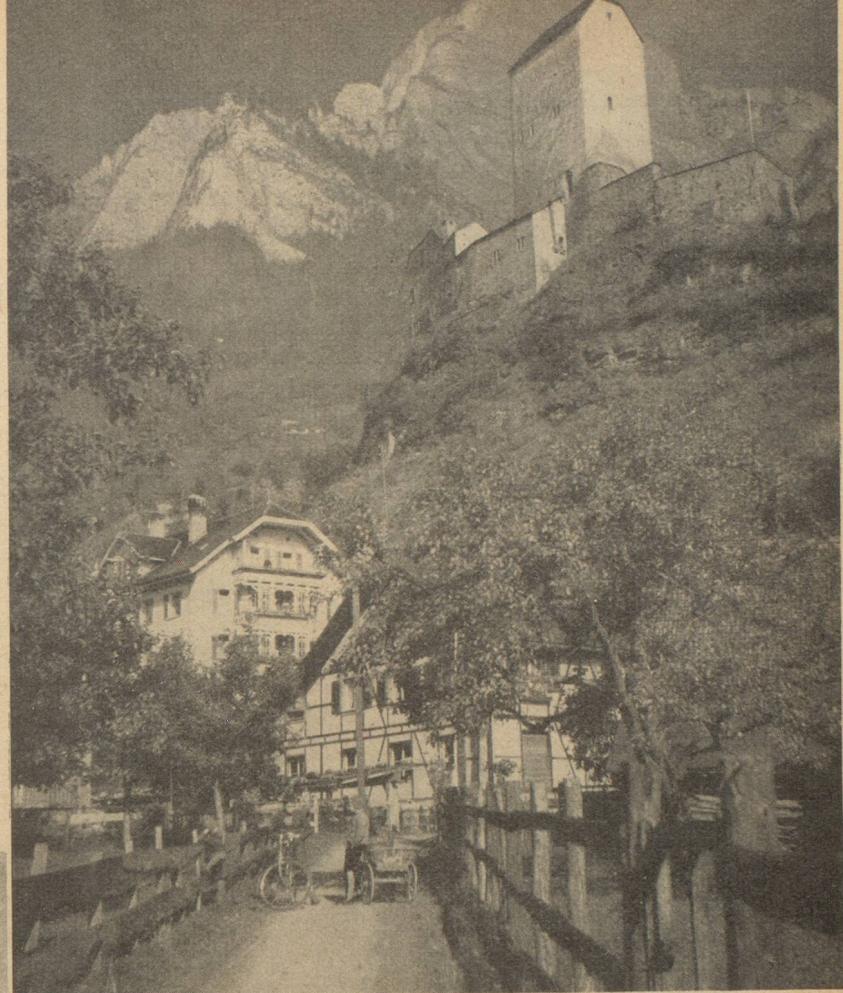
A la diversité des reliefs et des climats, s'ajoute celle des races et des confessions. Les montagnards du sud, conquis aux patois tudesques, sont d'ascendance essentiellement rhéto-romanche, les gens du nord trahissent leur origine alémane. Des quelques 290.000 habitants du canton, 60 p. 100 confessent le catholicisme, 40 p. 100 sont réformés (ville de Saint-Gall, haut et moyen Toggenbourg, Werdenberg).

Dans l'économie, la prépondérance est à l'industrie, qui occupe 44 habitants sur 100, tandis que l'agriculture ne fait pas vivre plus du quart de la population.

L'essor de la broderie, dès le milieu du XIX^e siècle, valut à Saint-Gall, qui s'y vouait déjà depuis longtemps et qui en fut la métropole, un développement remarquable. L'industrie s'étendit à plusieurs régions du canton, à l'Appenzell et à la Thurgovie. En 1913, l'une des années les plus brillantes, on comptait plus de 22.000 machines à broder, plus de 850 ateliers occupaient près de 30.000 ouvriers et ouvrières réguliers. L'exportation des broderies rapportait à la Suisse plus de 200 millions de francs par an, un sixième des exportations helvétiques. Elle devait même atteindre la somme de 400 millions en 1918. Mais les années de l'après-guerre devaient être fatales à l'industrie saint-galloise. Tombées à 120 millions en 1921, à 55 millions en 1930, les ventes à l'étranger descendent à 9 millions en 1935 : les années de crise, le renforcement des protectionnismes, la concurrence des broderies vorarlbergeoise ou saxonne, l'exportation des machines à broder provoquent un véritable désastre. L'industrie ne compte plus que 2.000 ouvriers en 1935. La mode aidant, la broderie tend aujourd'hui à regagner le terrain perdu : en 1946, les exportations se sont inscrites à près de 50 millions de francs. Saint Gall groupe les deux tiers des brodeurs suisses.

Mais, dans l'ensemble des industries du canton, la broderie n'occupe plus qu'une place restreinte (4 p. 100 des ouvriers). Les autres industries textiles font vivre la moitié des ouvriers saint-gallois. Ce

Château de Sargans.



Vue de Rorschach (lac de Constance).



Traitements médicaux aux bains de Ragaz.



Impression d'un tissu glaronnais à la main.



Cathédrale de Saint-Gall.

sont les fabriques de soie artificielle de Herbrugg et de Rorschach, les soieries du pays d'Uznach ou du Rheintal, les cotonnades de la capitale, de Flawil, du Toggenbourg et du district de Sargans, les tricotages, la laine du Werdenberg et de multiples fabriques de vêtements.

Par ailleurs, 16 p. 100 des ouvriers saint-gallois sont occupés à la *fabrication des machines et des instruments*. Outre les ateliers de la capitale, il convient de citer l'important complexe usinier de

Uzwil. Rorschach, au bord du Bodan, travaille l'aluminium.

Les bains de Ragaz et de Pfaefers, les instituts d'éducation de la capitale, notamment sa Haute Ecole de Commerce, les quais fleuris de Rorschach, les stations alpestres d'hiver et d'été, Flums, Amden, Wildhaus et Unterwasser, dans le Toggenbourg, la montagne de Wallenstadt et ses sanatoria, confèrent aux hôtels saint-gallois un rang honorable dans le tourisme helvétique.

THURGOVIE

Pendant alémanique du Pays de Vaud romand, baignant comme lui dans un lac, découpé dans les collines rondes du Plateau, bénéficiant d'un climat doux, inclinant à une philosophie aimable, à une



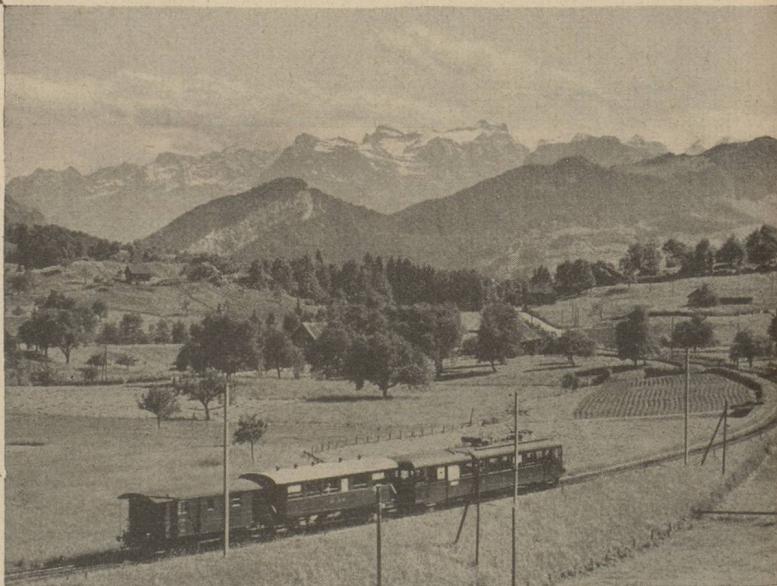
Château d'Arenenberg.

ironie souriante, le Pays de Thurgovie est né comme lui fort tard à l'indépendance.

D'abondantes trouvailles archéologiques révèlent combien dense y fut l'occupation gallo-romaine. Comté franc, landgraviat souabe, le pays vit, au moyen âge, s'ériger châteaux et monastères en grand nombre. Arrière-pays de la cité épiscopale de Constance, terre d'obédience autrichienne, la Thurgovie fut, en fin de compte, envahie par les Suisses en l'an 1460, à la suite de ces querelles de voisinage dont les Confédérés, d'humeur chicanière, étaient coutumiers et à la faveur de l'excommunication opportune du Habsbourg régnant. Dès lors les baillis helvétiques se succédèrent de deux ans en deux ans sur le territoire du petit pays. La révolution de 1798 libéra la Thurgovie qui constitua dès 1803 un canton indépendant.

On sait que la reine Hortense y séjournait en son château d'Arenenberg et que le jeune Louis-Napoléon Bonaparte, citoyen d'honneur, et fort populaire, faillit y devenir député au Grand Conseil cantonal.

Riche d'un sol fertile, la Thurgovie est un pays d'herbages et d'emblavures, de fleurs et de quelques vignes, mais surtout un pays de vergers, le pays des pommiers dorés et du cidre clair. L'arboriculture est une vocation, et ce canton, comptant 21 arbres à fruits par hectare cultivé est le plus dense des vergers helvétiques. Dans les bonnes années, la récolte en fruits de table atteint jusqu'à plus de 2.500 wagons, tandis que 5 à 7.000 wagons de pommes se déversent dans les pressoirs à cidre. De vastes caves frigorifiques permettent la conservation des fruits de table qui n'ont pas trouvé à la récolte le chemin des marchés extérieurs. D'autre part, la production des jus de pommes et des



Süd-Ost-Bahn près de Sattel.

concentrés de fruits a pris ces dernières années un développement réjouissant. Elle permet de parer aux fluctuations de l'exportation.

Si prospère qu'elle soit, l'agriculture n'occupe pas, en Thurgovie, plus du quart des 145.000 habitants. Près de la moitié vivent de l'industrie. On ne peut, à vrai dire, parler d'une industrie thurgovienne cohérente, groupée caractéristique, comme on parle des industries bâloise, neuchâteloise ou même saint-galloise. Dispersée au hasard des villes, des bourgades et des villages, elle est singulièrement diverse, relevant de l'économie des cantons voisins, bien souvent.

L'industrie la plus ancienne, celle aussi qui occupe le plus grand nombre des ouvriers d'usine (42 p. 100 en 1944) est celle des *textiles* et de l'*habillement*. Si la broderie a enregistré, sans



Vue prise de Braunwald.



Bataille de Naeffels, 1388.



Landsgemeinde à Glaris.

disparaître complètement, un recul aussi grave qu'ailleurs le coton (bassin de la Murg), la laine et la soie (vallée de la Thur), la soie artificielle (Steckborn) et le tricotage (Amriswil et Kreuzlingen) marquent un essor intéressant.

Entre autres *activités métallurgiques*, Frauenfeld, la petite capitale de quelques 10.000 habitants, et Kreuzlingen, faubourg helvétique de Constance, travaillent l'aluminium. Arbon s'est vouée à la fabrication des camions. On citerait encore nombre d'industries, de la tannerie à la papeterie, de la chimie aux arts graphiques.

La diversité de cette économie industrielle, une large décentralisation, la prédominance de la petite entreprise, les rapports étroits entre paysans et ouvriers d'usines sont autant de gages de la stabilité économique et de la paix sociale.

GLARIS

Pas plus qu'elle ne préjuge de l'actuel état fédéatif, l'alliance primitive entre les cantons confédérés ne préfigure quelque pacte international, auquel les états contractants souscriraient sur le pied d'une parfaite égalité. Le document que signent, en 1352, les trois cantons primitifs et la ville de Zurich avec les gens de la haute vallée de la Linth, est moins un traité qu'une stipulation de protectorat. Glaris n'a pas à apprécier le bien-fondé des requêtes et des demandes de secours que lui présenteront ses alliés. Ceux-ci, par contre, auront tout loisir d'examiner s'il convient de donner suite aux réquisitions des Glaronnais. Le nouveau canton ne pourra contracter avec un autre État sans l'assentiment des Confédérés, mais souscrira sans délai aux alliances signées par ceux-ci.

Ce pacte de 1352 n'empêcha pas les Habsbourg de remettre la main sur leur ancienne avouerie. Il fallut, sur les Autrichiens, la dure victoire de Naeffels, en 1388, pour que définitivement Glaris fut acquis à l'alliance confédérale. La vallée complétait heureusement le système défensif des premiers cantons. Flanc-garde du Gothard, couvrant vers l'est Schwyz et Uri, Glaris contrôle la trouée de Wesen, sur cette route essentielle qui

conduit de Zurich dans les Grisons, par Wallenstadt et par Sargans.

Canton alpestre, Glaris est presque entièrement et exclusivement constitué du bassin de la Linth. D'un cirque sauvage de parois abruptes, de cascades et de glaciers suspendus, dominé par le môle formidable du Toedi, la vallée profonde se fraie péniblement une étroite venelle entre les chaînes massives, aux flancs dressés d'un seul ressaut. Le Talweg est tout bossué des cônes de déjection des torrents, en bonne part recouverts d'herbages. Hors le Sernftal, les vallées affluentes sont courtes, étroites et séparées de la vallée de la Linth par un gradin de confluence. En aval de Naefels, la plaine alluviale, s'élargissant en éventail, fut autrefois périodiquement envahie par les eaux, marécageuse, stérile, insalubre. Endiguée au siècle passé, la Linth se jette aujourd'hui dans le lac de Wallenstadt, qui joue le rôle d'un régulateur et absorbe les alluvions qui obstruaient autrefois le lit de la rivière. Aussi la plaine s'étend-elle aujourd'hui en cultures, en herbages et en vergers.

Par ailleurs, la forte déclivité du sol, l'abondance des pluies, prédestinent l'agriculture glaronnaise à l'élevage du bétail et à la fabrication de ces petits fromages verts, aux herbes acides, qu'on nomme schabziger. Comme le sol improductif forme près du tiers de la superficie, que les pâturages et les forêts couvrent 80 p. 100 de la surface utilisable, les cultures sont des plus restreintes et n'en occupent guère que 1 p. 100. L'agriculture, du reste, ne fait pas vivre plus de 15 p. 100 des 36.000 habitants.

Par contre, on ne comptait, en 1941, pas moins de 7.700 ouvriers d'usines. En effet, inventive, fort éveillée, douée pour le commerce, curieuse de voyages, essaimant ses négociants aux quatre coins du globe, la population glaronnaise a, dès longtemps, voué à l'industrie une préférence qu'on ne rencontre pas dans les autres cantons montagnards. Les forces hydrauliques, l'humidité de l'air, ont favorisé le développement d'une *industrie textile* qui occupe aujourd'hui, égrenant ses usines au fil de la vallée étroite, plus de la moitié de la main-d'œuvre industrielle. Le coton domine. L'industrie en fut introduite au début du XVIII^e siècle par des Glaronnais rentrés de l'étranger. Au XIX^e siècle, filatures, tissages, blanchisseries, imprimeries et teintureries prirent un essor particulièrement brillant. Les cotonnades, les lainages, les tapis glaronnais, les soieries, trouvèrent en Orient des

débouchés propices. Ainsi, la vallée montagnarde tissait les étoffes rouges dont les Turcs faisaient leurs fez, les mousselines dont se voilaient les Musulmanes, les sarongs des Javanaises et les tapis réputés exotiques que des sidis brocantaient à la terrasse des cafés parisiens.

Prospère, en dépit des crises périodiques et des caprices de la mode, réorganisée et regroupée — on compte aujourd'hui 8 fabriques au lieu des 25 de 1888 — l'industrie textile n'a pourtant point empêché l'essor d'autres activités usinières, telles que la fabrication de l'éternit, l'appareillage électrique, l'ébénisterie, l'outillage mécanique, les produits pharmaceutiques et la papeterie. En ce canton riche en eaux torrentueuses, on n'a pas manqué d'utiliser la fougue des rivières à la production d'énergie électrique.

Le site alpestre invite au séjour : ce sont les stations d'Elm, dans le Sernftal, Linthal, cette terrasse déclive de Braunwald, dominant la vallée de la Linth de la rampe vertigineuse d'un funiculaire audacieux, ou encore, plus agrestes, les villages du Kerenzerberg qui dominent le lac de Wallenstadt.

Tous les printemps, la petite capitale de Glaris sous la pyramide du Glaernisch encore encapuchonnée de neige, voit la Landsgemeinde cantonale se réunir sur le large espace de sa grand'place. Dans le grand amphithéâtre aux gradins concentriques, le « ring » de la communauté des hommes libres, tous les citoyens ont pris place, ceux de la plaine de Naefels et ceux des petits villages montagnards. Au centre, sur une petite estrade, appuyé sur la grande épée qui est le symbole de l'autorité, le Landammann, premier magistrat du canton, dirigera les débats de l'assemblée. On débat en toute simplicité, dans le dialecte rocailleux de la vallée. Et le peuple, informé, critique, s'y prononce à mains levées, comme aux anciens temps, mais sur des lois qui stipulent d'une fiscalité complexe, d'assurances sociales ou de la mise en valeur des ressources hydroélectriques. Là s'affirme la souveraineté du petit Etat cantonal, là se concilient, en toute franchise et en toute liberté, l'esprit de progrès et le respect de la tradition. Le respect aussi des droits de la personne, une mutuelle tolérance : majorité protestante et minorité catholique ont su, dès le XVI^e siècle, y vivre dans une fraternité insolite à l'époque.

G. A. Chevallaz